

GRILLE TARIFAIRE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET LA GARDERIE PERISCOLAIRE, année scolaire 2024-2025

Accueil périscolaire matin et soir :

Tarifs par enfant et par séance (commune et hors commune) :

	PERISCOLAIRE DU MATIN	PERISCOLAIRE DU SOIR
Tarif unique	1,30€	2,45€

Accueil du mercredi

Tarifs par enfant (commune et hors commune) :

GARDERIE DU MERCREDI	Tarif année scolaire
Journée complète avec repas	11,60€
Matinée avec repas	7,20€
Matin 8h-12h ou après-midi 14h-18h	5,10€
Après-midi – enfant participant à une activité proposée par l'USH le mercredi après-midi	2,50€

Restauration scolaire

Tarifs par repas et par enfant scolarisé, résidant à HERICOURT-EN-CAUX et à ROCQUEFORT :

	Quotient familial de la CAF	Tarif année scolaire
QF1	Inférieur ou égal à 749€	3,80€
QF2	Entre 750 et 999€	4€
QF3	Supérieur ou égal à 1000€	4.20€

Tarifs par repas et par enfant scolarisé, résidant HORS COMMUNE :

	Quotient familial de la CAF	Tarif année scolaire
QF4	Inférieur ou égal à 749€	4.30€
QF5	Entre 750 et 999€	4,50€
QF6	Supérieur ou égal à 1000€	4,70€

Afin de pouvoir bénéficier des tarifs dégressifs, n'oubliez pas de communiquer votre numéro d'allocataire sur la fiche de renseignements ou/et la fiche d'inscription.

La Collectivité pourra ainsi :

- Calculer le tarif qui vous sera appliqué en fonction de votre situation familiale
- Avoir accès aux données de la CAF avec votre autorisation (toutes les données resteront confidentielles).

***Si aucun numéro d'allocataire n'est communiqué dans les documents de rentrée,
c'est le tarif maximum qui vous sera automatiquement appliqué
(QF3 ou QF6 selon votre commune de résidence)***